

De la dictature au

Le 3 octobre 1958, la Guinée se réveille libre. Elle n'est plus une colonie française mais un pays indépendant qui doit mettre en place des structures politiques et économiques. Un chantier de 50 ans, marqué par deux grandes périodes : la première République de Sékou Touré et la seconde de Lansana Conté.

Sékou Touré, président du Parti Démocratique de la Guinée (PDG), fondé le 14 mai 1947, devient automatiquement le premier président de la République de Guinée. Sa déclaration du 25 août : « nous préférons la liberté dans la pauvreté à l'opulence dans l'esclavage » est prophétique.

Mais elle traduit déjà la volonté politique et idéologique des cadres guinéens à conduire eux-mêmes la destinée de leur pays.

Un des premiers actes posés par le gouvernement est la création, le 1^{er} novembre 1958, de l'Armée nationale pour la Défense de l'Intégrité territoriale. Mais la réaction de la France ne se fait pas attendre. L'ancienne métropole applique au nouvel Etat guinéen des mesures de rétorsion à travers le départ massif de techniciens et fonctionnaires, la suppression des crédits bancaires, le gel de tous les avoirs guinéens domiciliés en France. C'est ainsi que les autorités guinéennes se rallient au bloc socialiste en entretenant des relations de partenariat économique et militaire avec l'Union soviétique, la Chine, Cuba etc.

Le PDG devient le parti unique auquel l'adhésion des masses

est obligatoire, fermant ainsi la porte de la démocratie. La République se transforme en dictature. Pendant le règne de Sékou Touré, on assiste à la mise en place d'un gouvernement dit « révolutionnaire », qui procède à partir des années soixante-dix à des arrestations

arbitraires, des exécutions publiques et des emprisonnements sur toute l'étendue du territoire, poussant des centaines de milliers de Guinéens à l'exil.

Après la mort prématurée de Sékou Touré le 26 mars 1984, le peuple de Guinée apporte

son soutien au pusch militaire conduit par Lansana Conté le 3 avril 1984.

Le bonheur bafoué

Le Comité militaire de Redressement national aussitôt constitué promet l'avènement d'une société libérale et démocratique.

Un an plus tard, le 22 décembre 1985, le général Lansana Conté prononce un « discours-programme » dans lequel il déclare : « cette fois-ci, Guinéens, vous ne vous sacrifierez pas pour le seul profit d'une poignée d'hommes ; vous êtes maintenant responsables de votre avenir ; c'est votre propre bonheur que vous allez construire ». L'adoption et la promulgation de la loi fondamentale et des lois organiques de 1991 ouvrent la voie à l'instauration de la Seconde République.

Elles autorisent le multipartisme, elles garantissent la liberté d'expression et celle de la presse et elles créent des institutions républicaines : l'Assemblée nationale, la Cour Suprême, le Conseil national de la Communication (CNC) et le Conseil économique et social (CES).



Sékou Touré
président
de la première
République

« Sékou Touré rupture avec la France »

Le fait d'avoir été la première colonie française à obtenir son indépendance a-t-il constitué pour la Guinée une chance ou un handicap ?

Lorsque j'ai présenté cet automne ma thèse sur Sékou Touré à Aix-en-Provence, un des membres du jury m'a dit : « si Sékou Touré était mort en 1959, il aurait eu tout le prestige d'avoir obtenu l'indépendance sans les dérives qui ont suivi ». On peut en effet porter à l'actif de Sékou Touré l'accession à l'indépendance et les Guinéens en sont fiers, à juste titre. Il a été également un des pères fondateurs de l'Union africaine en 1963. Personne ne conteste son rôle positif dans le domaine des arts, de la culture, du sport. Il a fait mettre en exploitation trois mines de bauxite. En revanche, le collectivisme que Sékou Touré a cherché à imposer dans le cadre d'un régime marxiste n'a pas été un franc succès. Cependant la Guinée que j'ai connue à la fin des années 1970 ne connaissait ni la famine, ni les privations, même s'il y avait beaucoup de corruption, de népotisme et d'idéologisation dans le « parti-état » au pouvoir.

Est-ce que cela a permis à la Guinée d'échapper à l'influence de la « Françafrique » ?

Oui sans doute, et Sékou Touré le regrettait parfois. Il m'a dit un jour, sur un ton ironique : « si les Guinéens votaient à nouveau, ils choisiraient d'être un département français ! » Les Guinéens ont beaucoup souffert du départ

précipité des Français et d'être obligés de sortir de la zone franc. Sékou Touré n'a pas voulu cette rupture avec la France. On a beaucoup dit que la Guinée avait été isolée, mais elle n'était isolée que de la France !

Lorsque j'ai pris mon poste, il y avait soixante-dix ambassades à Conakry et tous les grands pays, Etats-Unis, Canada, Allemagne, Italie, Chine, URSS etc..., entretenaient de bonnes relations avec la Guinée.

Quel regard portez-vous aujourd'hui sur ces cinquante ans d'indépendance ?

Le grand mérite du président actuel, Lansana Conté est d'avoir réussi à préserver la Guinée des conflits voisins. Depuis quelques années, le pays

s'est libéralisé, mais il souffre incontestablement d'une crise de confiance et de bonne gestion au sommet de l'Etat car le régime n'a pas réussi à faire décoller le pays. Je crois que c'est encore en partie la conséquence du régime de Sékou Touré.

La France porte aussi une partie de la responsabilité dans ce domaine. A la mort de Sékou Touré en 1984, il y a eu en Guinée une intense soif de changement, les détenus du camp Boiro ont été libérés, le multipartisme a pu exister, mais cinquante ans après l'indépendance, le pays connaît une triple crise politique, sociale et morale.

Christine Cognat
(Reporters solidaires)

Chronologies des Indépendances

1947 : Insurrection de la « Grande Ile » (Madagascar), durement réprimée.

1949 : Emeutes dans le territoire de la Côte-d'Ivoire

1955 : Au Soudan français (actuel Mali), manifestation contre l'administration coloniale.

1955-1959 : l'Union des populations camerounaises (U.P.C.) réclame l'indépendance immédiate et la réunification des deux Cameroun « français » et « anglais ». Elle se lance dans une vague d'attentats dans le sud du territoire.

1956 : L'autonomie interne des territoires est décidée par la célèbre loi-cadre dotant les territoires d'une « personnalité » politique propre.

1956 : Plébiscite en faveur de l'intégration de la partie occidentale du Togo à la Gold Coast et mise en place d'un gouvernement autonome au Togo français.

1958 : Le général de Gaulle propose par référendum une Communauté française.

1958 : Au référendum du 28 septembre, les différents territoires répondent par un « Oui franc et massif », sauf au Niger, partagé. La Guinée répond par un « Non » écrasant.

1959 : La fédération du Mali prend l'initiative de l'indépendance.

1960-1961 : Quinze pays d'Afrique noire accèdent à l'indépendance. Le dernier est la Mauritanie

Anecdotes

« Quand je suis arrivé pour la première fois en Guinée, l'avion de l'ONU a dû tourner une heure au-dessus de l'aéroport car un avion de « Air Guinée » avait une roue cassée et tous les officiels en blanc ont dû le pousser hors de la piste d'atterrissage. »

« Je me trouvais en voiture avec Sékou Touré dans les rues de Conakry. Les enfants acclamaient le président et celui-ci m'a dit : « je sais bien que dans ce pays, il n'y a que les enfants qui m'aiment ». »

« Sékou Touré n'a prôné le « non » que quinze jours avant le référendum, car il souhaitait ce qu'il appelait « le droit au divorce ». »

Le parti a alors fait pression sur la population mais les gens étaient bien informés, notamment par les griots qui avaient composé des chansons sur le « oui » et le « non ».

« Contrairement à ce qu'on pourrait croire, Sékou Touré n'a pas fêté le « non » au référendum. Pendant plusieurs jours, ses proches affirmèrent qu'il avait la mine sombre car il se rendait compte que la France allait fermer la porte. »

Mais il n'a jamais regretté son choix, car il était convaincu de sa justesse. »